

**Motion du 15 octobre 2007 de MM. Gilles Garazi, Philippe Cottet, Yves de Matteis, Mathias Buschbeck, Alexandre Wisard, Mmes Anne Moratti Jung, Delphine Courvoisier, Anne Pictet, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Sophie de Weck Haddad, Sandrine Burger, Diana Duarte Rizzolio et Annina Pfund: «L'Agenda 21 de la Ville de Genève commence par ses élu-e-s».**

(acceptée par le Conseil municipal lors  
de la séance du 25 février 2008)

*MOTION*

Considérant:

- l'Agenda 21 de la Ville de Genève;
- la nécessité d'un comportement exemplaire de l'administration municipale;
- les récentes et alarmantes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur le réchauffement climatique;
- le fait que le transport aérien est responsable d'environ 5% des émissions de CO<sub>2</sub> et d'environ 7% des émissions de NO<sub>x</sub> à l'échelle de l'agglomération (source: Aéroport international de Genève, 2006, GVA Environnement);
- que le trafic aérien est exclu de toutes mesures incitatives pour réduire les émissions en CO<sub>2</sub> (future taxe CO<sub>2</sub>, Protocole de Kyoto, centime climatique, etc.), alors même qu'il est en constante augmentation;
- que les conseillers-ères administratifs-ives sont amené-e-s à voyager dans le cadre de leur fonction;
- qu'il est dans les usages du Conseil municipal d'organiser des voyages d'étude thématiques impliquant parfois un transport aérien,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à éviter autant que possible de prendre l'avion pour de tels déplacements et, à défaut,
- à compenser intégralement l'ensemble des émissions de CO<sub>2</sub> émises lors des déplacements en avion du Conseil administratif et du Conseil municipal.